



Appel à la mobilisation générale et à la grève le mercredi 4 février 2015

SUD Logement Social appelle l'ensemble des salariés et des organisations syndicales à se mobiliser pour défendre nos conditions de travail et de rémunération.

Constat:

L'ensemble de l'entreprise souffre d'un **sous-effectif chronique et délibéré**. Les rares promesses de la direction faites à ce sujet sont même immédiatement bafouées (cf courrier de M. Arbouet, promettant « *Le principe du remplacement des salariés absents est d'ores et déjà acté s'agissant des absences indemnisées* ». Cela devient, dans l'accord sur les conditions de travail: « La Direction procédera aux remplacements nécessaires sur absences indemnisées »)

Sur le terrain, nous assistons en outre quotidiennement au départ de salariés, qui ne sont quasiment jamais remplacés, augmentant encore et toujours la charge de travail des salariés restants.

*Asile: L'accélération des procédures, le développement de nouveaux projets à effectifs constants, ont créé des situations de tensions et de souffrance chez l'ensemble des personnes concernées (salariés, résidents, encadrement...)

Les nouveaux projets sur l'asile sont particulièrement indécents, présentés de manière incomplète au CE et laissent entrevoir une surcharge de travail insurmontable pour les salariés.

En 3 ans, le nombre de places asile a doublé, à effectif constant ! Cela est inadmissible !

Les missions sont dévalorisées:

-le Directeur général délégué lui-même assimile les cadres de l'asile à de simples commerçants !

-Ces mêmes cadres n'ont désormais plus aucune marge de manœuvre dans la gestion de leurs établissements !

-La réforme de l'asile, qui laisse craindre une réduction des moyens de l'hébergement asile, est devancée par Adoma, qui cautionne même un nivellement par le bas des prix et des prestations (cf propositions d'Adoma sur la réforme de l'asile qui propose notamment d'abandonner à d'autres

prestataires l'accompagnement juridique !)

*La filière maintenance est décimée, entraînant de nombreux arrêts maladie et une multiplication des licenciements pour inaptitude.

*Les responsables de résidence sont déplacés continuellement sur de plus en plus de sites.

Revendications:

*Remplacement systématique des salariés absents ou quittant l'entreprise.

*Recrutement immédiat pour le secteur Asile de 150 salariés

Préservation stricte des taux d'encadrement

Pas d'ouvertures de places sans moyens matériels et humains pré-existants.

*Doublement du nombre de RIS

*Doublement effectifs maintenance

*Révision des contrats de prestations extérieures (ménage, blanchisserie...) pour une amélioration de la qualité.

Constat:

Les salaires sont gelés depuis plusieurs années, malgré une charge de travail de plus en plus importante.

Revendication:

*Augmentation immédiate de tous les salaires de 150€ net.

SUD Logement Social appelle tous les salariés à faire grève le mercredi 4 février et à se réunir devant les Directions Territoriales à 14h.

Contact: DSC 06-64-76-98-01